

Envoi par courriel et par télécopieur : (418) 644-8222

Projet d'expansion du réseau de transport en
Minganie – Raccordement du complexe de
la Romaine
Côte-Nord 6211-03-073

Québec, le 18 mai 2010

Monsieur Denis Talbot
Service des projets en milieu terrestre
Direction des évaluations environnementales
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
675, René Lévesque Est, 6^e étage, boîte 83
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projet d'expansion du réseau de transport en Minganie –Raccordement
du complexe de la Romaine**

Questions complémentaires du 18 mai 2010 (n^{os} 1 et 2)

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 3 et 4 mai sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier vous soumet les questions suivantes.

Question 1

À la séance du 4 mai 2010, en après-midi, (DT2, p.3.) M. Dominic Boisjoly a mentionné que le ministère octroyait 10 000\$ par année pour un fonds de gestion. Ce montant a été versé jusqu'à quand ? Il servait à quoi ? Et pour quelles réserves écologiques ?

Question 2

Dans le rapport d'analyse de la Direction des évaluations environnementales pour le complexe de la Romaine, il est précisé en page 99 que Hydro-Québec, à la demande du MDDEP s'est engagée à collaborer à la hauteur de 300 000\$ comme mesures de compensations pour un plan de conservation des milieux humides sur le territoire de la Minganie, un guide de restauration des tourbières et des recherches sur les biens et services écologiques rendus par les milieux humides. Est-ce qu'un tel montant pourrait être envisageable en terme de mesures de compensations pour le projet de raccordement ? Comment pourrait s'établir le montant de compensation ? Comment fonctionne la démarche ? Est-ce que cette mesure de compensation tenait compte du volet lignes et postes ?

.../2

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 20 mai prochain, en raison de la tenue de la deuxième partie de l'audience publique qui débutera le 31 mai à Sept-Îles.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission